

etranger, surtout de la part d'un homme revêtu d'un caractère religieux. Mais apparamment que celui-ci, voyant un Corps ecclésiastique si exaspéré, si animé, si compromis dans cette affaire, a cru, que sa qualité de Prêtre devoit seule l'armer contre le Baron de Brabeck. L'esprit de corps l'a emporté sur la raison, l'animadversion sur l'impartialité, et la prévention du ministre d'un culte persécuté dans sa patrie, n'a vû ici que perfidie, noirceur subversion; leze majesté, sacrilège, démocratie, revolutions etc. La lettre du grand Chapitre a été la base de ses speculations, et il n'a cru pouvoir trop dire contre un particulier outragé par ce corps. Puisse l'égarement de la reconnoissance lui avoir dicté son écrit. Elle seule peut l'excuser.

Tant de declamations revoltoient le Baron de Brabeck, sans l'intimider. Qu'on eut attaqué le fond de son écrit, il savoit d'avance, que toute démarche tendante à détruire des vices d'administration, excite l'animadversion de ceux, qui en profitent, qui y ont part; ou qui les tolèrent souvent faute de les avoir vûs. Mais il ne put voir, qu'avec une juste indignation, que laissant à dessein son vrai but de côté, éloignant avec prudence le fond de l'affaire, on cherchât avec perfidie à en détourner les yeux au milieu des insinuations men-

fon-